



1 Le droit du travail - Initiation

Jours

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-11

Objectifs de la formation

- Gérer les règles de base du droit du travail
- Adapter ces règles aux réalités de l'entreprise

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire l'organisation juridique française

- Droit privé, droit public
- Droit pénal, droit civil
- TI, TGI, conseil des prud'hommes

2. Distinguer les différentes sources du droit du travail

- Les sources nationales
- Les sources internationales

Après-midi

3. Examiner le rôle des instances représentatives du personnel

- Le CSE
- Distinguer CSE et RSS

4. Différencier les formes de contrats existants



- Le CDI de droit commun
- Les contrats précaires CDD et intérim
- Les contrats à temps partiel
- Les contrats aidés

5. Identifier les clauses légales du contrat de travail

- La mobilité
- Le dédit-formation

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Collaborateur RH, ou toute personne en recherche d'évolution professionnelle

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.



- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

